

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, le député excelle dans l'art de transformer les bonnes nouvelles en mauvaises nouvelles. Il en vit. Il suffit cependant de jeter un coup d'œil à la performance économique du Canada au cours de l'année écoulée pour constater qu'il s'est produit une forte augmentation du nombre d'emplois dans le secteur manufacturier; en fait, plus de 100,000 emplois ont été créés. Bien sûr, il y a fluctuation de mois en mois, mais je crois qu'on peut juger de la situation d'après une plus longue période qu'un mois.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, comme d'habitude le ministre se trompe. Depuis deux mois seulement, le nombre d'emplois dans le secteur manufacturier a diminué, tandis que chaque autre mois de l'année accusait une légère augmentation. Le ministre pourra se reprendre, mais il devrait vérifier les chiffres.

Je voudrais revenir sur ce point et obtenir une réponse honnête du ministre. Si les emplois dans le secteur manufacturier ont diminué deux mois de suite, nous dira-t-il s'il a reçu du gouvernement de l'Ontario un document signalant qu'en raison de ses politiques fiscales et monétaires, le gouvernement fédéral a jeté la confusion dans le secteur manufacturier? Confirmera-t-il avoir reçu ce document? Chose encore plus importante, dira-t-il enfin à la Chambre ce qu'il entend faire pour stimuler le secteur manufacturier qui est un facteur primordial de croissance économique durable?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, je pense que le meilleur stimulant que le secteur manufacturier a reçu depuis quelque temps est le fait que le Canada soutient mieux la concurrence sur les marchés mondiaux. Si le député examine les chiffres concernant notre excédent commercial, il constatera que nous vendons beaucoup plus à l'étranger qu'auparavant. Je sais qu'il lui a fallu beaucoup de temps pour reconnaître que le nombre d'emplois dans le secteur manufacturier avait augmenté sensiblement par rapport à l'an dernier, mais quand l'Association des manufacturiers canadiens est venue présenter ses instances à Ottawa il y a deux semaines, c'est ce qu'elle nous a affirmé.

\* \* \*

● (1427)

[Français]

### L'ASSURANCE-CHÔMAGE

ON DEMANDE À LA CHAMBRE LA CAUSE DE LA DISPARITION DU VOLONTARIAT CHEZ LES TRAVAILLEURS AGRICOLES

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse encore une fois au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Dans sa réponse du 3 novembre, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration disait qu'avant 1967—toujours au sujet de l'article 57 de la loi sur l'assurance-chômage—la loi contenait une disposition selon laquelle les ouvriers agricoles pouvaient être exemptés en travaillant sur une base volontaire. Puisque cette base volontaire semblait exister avant 1967, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si c'est à la demande de la Fédération canadienne des agriculteurs ou des membres de la Commission d'assurance-chômage que s'est effectué ce changement, c'est-à-dire que le volontariat a disparu?

### Questions orales

**L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, c'est à cause des deux, la Fédération et les fonctionnaires, à la suite de difficultés administratives.

\* \* \*

[Traduction]

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES NOMBREUSES FAILLITES DANS LE SECTEUR DES PETITES ENTREPRISES

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État (petite entreprise) et concerne l'augmentation du taux d'escompte qui, comme il le sait, est très préjudiciable à la petite entreprise.

Étant donné que ce secteur connaît déjà des reculs fâcheux à cause de l'incertitude et de la confusion résultant des politiques spéciales du gouvernement et étant donné que les faillites dans ce secteur ont augmenté, au cours du premier semestre de cette année, au taux record de 41 p. 100 par rapport à l'année dernière, le ministre a-t-il présenté des instances au cabinet, ou a-t-il l'intention de le faire, en vue de protéger les petites entreprises contre ces taux d'escompte exorbitants, sachant que sans une forme de protection quelconque, c'est la survie même de nombreuses petites entreprises qui se trouve menacée?

**L'hon. A. C. Abbott (ministre d'État (petite entreprise)):** Monsieur l'Orateur, si le député tente de me sensibiliser ou de sensibiliser le gouvernement aux graves problèmes qui assaillent les petites entreprises à cause des hausses successives des taux d'intérêt, je suis entièrement d'accord avec lui pour dire qu'il en résulte une situation difficile qui n'est certes pas souhaitable. Cela cause des problèmes de liquidités et c'est une question très préoccupante. Mais j'ajouterai que les États-Unis et nous-mêmes n'avons pas procédé à ces changements pour punir le milieu des affaires ni dans le but de freiner l'économie.

Et si ces mesures de stabilisation, tant aux États-Unis qu'au Canada, ont pour résultat de stabiliser les devises nord-américaines, de freiner l'inflation et de restaurer la confiance de l'étranger à l'égard de nos hommes d'affaires, alors il me semble que malgré les problèmes auxquels nous faisons face, le problème de capacité de financement résulte des taux d'intérêt plus élevés, et la confiance qui sera engendrée justifiera le prix qu'il faut payer. Maintenant, pour ce qui est de la question du député...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Abbott:** Je dirai directement que je suis...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. Jelinek:** Monsieur l'Orateur, il me semble que je ne devrais pas avoir besoin de sensibiliser le ministre aux problèmes causés par les taux d'intérêt. Je voulais seulement savoir ce qu'il fait à cet égard. De toute évidence, il n'a pas été capable de répondre. Le ministre sait que les petites entreprises fonctionnent habituellement à partir d'une marge de profit relativement faible, dépendant très souvent des taux d'intérêt actuels et à long terme.